

Droit et Justice en France

Partie 1

Pas de société sans droit.

Partie 2

**La justice garante du respect
du droit.**

Partie 3

Justice et droit des mineurs.



Séance
1

Droit et Justice en France

Partie 2 : La
justice garante
du respect du
droit

La justice, pour quoi faire ?

Devoirs : Diapo 1b questions 1 et 2

Compétences :

- *Extraire des informations pertinentes*
- *Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi*

PARTIE II - La justice garante du respect du droit

A - Symboles et rites de la justice



1. Quelle est la nature de ce document ?
2. Comment est représentée la Justice ?
3. Quels sont ses attributs, à quoi servent-ils ?



1a

Document 1 Les grands textes fondateurs des principes de la justice en France**A. Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, 1789**

« **Art. 6.** La loi [...] doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. » ●

« **Art. 8.** [...] Nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée. » ●

« **Art. 9.** Tout homme est présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable. [...] » ●

B. Déclaration universelle des droits de l'Homme, 1948

« **Art. 2-1.** Toute personne déclarée coupable d'une infraction pénale par un tribunal a le droit de faire examiner son cas par une juridiction supérieure [...] » ●

« **Art 5.** Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. » ●

« **Art. 10.** Toute personne a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial [...] » ●

« **Art. 11.** Toute personne accusée d'un acte délictueux [a droit à] un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées. » ●

Les principes de la justice

- Présomption d'innocence
- Droit à un procès équitable et impartial / Procédure contradictoire
- Pas de rétroactivité des lois
- Respect des droits de la défense
- Égalité devant la loi
- Droit de faire appel d'une décision de justice (voies de recours)
- Droit à la dignité humaine

Document 2 Les missions de la justice

« Les missions de la justice sont de trois ordres : protéger, sanctionner les comportements interdits et arbitrer les conflits entre personnes.

Dans un État de droit [elle assure] le respect du droit par tous et [sanctionne] les infractions à la loi. »

« La justice garantit le respect du droit »,
www.ado.justice.gouv.fr, 2017.



1-*Doc 1* - Relie chaque article à son principe fondamentale correspondant.



2-*Doc 2* - Souligne en rouge les 3 missions de la justice, en vert ce qu'elle est chargée d'assurer.



Travail à la maison/devoirs

1c

La Justice est représentée par une allégorie : une femme (déesse Thémis). Elle a des attributs :

- une balance, symbole d'équité, d'ordre.
- un glaive, symbole de force pour faire appliquer la loi.
- un bandeau sur les yeux, symbole d'impartialité.

En France, la **justice a 3 missions** : elle protège, punit et arbitre les conflits. Elle doit rester indépendante pour rester au service de tous.

1d

- DDHC / Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (1789)

- DUDH / Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948)

Des droits fondamentaux inscrits dans les textes

- Charte de l'environnement (2004)

Droit national : Constitution, codes de lois, lois, décrets

Droit international : mise en application dans le droit français des directives européennes

Droit du quotidien : règlements

Hierarchie du droit

Ensemble des lois et règles destinées à organiser la vie en collectivité

Elaboration de la loi

- 1 – Projet de loi ou proposition de loi
- 2- Assemblée nationale : examen en commission et 1ère lecture (vote)
- 3- Senat : 1ère lecture (vote)
- 4- Commission mixte paritaire si désaccord des deux chambres
- 5 – Assemblée nationale : lecture définitive (vote d'adoption)
- 6- Conseil constitutionnel : conformité à Constitution
- 7 – Promulgation de la loi et publication au JO.

LE DROIT ≠ Anarchie
LA REPUBLIQUE FRANÇAISE (v^e)
LA JUSTICE

applique

garantit

Etat de droit

Etat où tous, y compris l'Etat, doit respecter la loi.

Individuelle : d'opinion, de religion, d'expression,

collective : de réunion, d'association, de manifester, de se syndiquer

De troisième génération : droit à vivre dans un environnement sain

Seule limite : la loi

3 Valeurs et 1 principe

- Liberté
- Egalité
- Fraternité
- Laïcité

Neutralité de l'Etat face à la croyance ou aux religions. (1905)

3 Principes

- Equité
- Impartialité
- Indépendance

3 Missions

- PROTEGER
- SANCTIONNER
- ARBITRER

Institution qui garantit le respect des droits de chacun.